Lettre ouverte aux représentant.es locaux des candidat.es à la Présidence de la République

Réponse de la section locale du Parti Socialiste de Romans | Bourg-de-Péage

pour la candidature de Anne HIDALGO

Dans le programme de votre mouvement porté par votre candidate, quels engagements répondent à cet enjeu majeur de solidarité dans le système de santé ?

Il nous faut aujourd'hui tourner la page de l'hôpital-entreprise et de la maîtrise comptable des dépenses de santé qui ont affaibli notre système de santé pourtant longtemps réputé comme un des meilleurs au monde. Le financement de l'hôpital public et de la santé publique sera transformé: fini l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance-Maladie). Nous fonderons les modalités d'évolution et de maîtrise de nos dépenses de santé sur des Objectifs Nationaux de Santé Publique (ONSP) et non plus uniquement sur des indicateurs budgétaires. Ces ONSP seront débattus par le Parlement chaque année au premier semestre, précédant ainsi les lois de financement de la Sécurité sociale. Les règles de tarification à l'acte aujourd'hui en vigueur, seront modifiées afin de garantir les ressources de l'hôpital public par une dotation correspondant aux besoins de santé de la population desservie.

Neuf millions de nos compatriotes vivent encore dans un désert médical: il est temps d'agir. Nous augmenterons les capacités d'accueil de nos facultés de médecine afin qu'elles forment, ce qui est nécessaire, jusqu'à 15 000 nouveaux médecins par an. Nous porterons aussi les formations de soignants à 1 250 sage-femmes par an, 25 000 infirmiers et aides-soignants, 5 000 logisticiens, techniciens et agents hospitaliers et je poursuivrai la revalorisation de leurs rémunérations et de leurs carrières pour rendre les métiers de l'hôpital à nouveau attractifs. Afin d'agir sans délai, à la place de la création d'une quatrième année d'internat prévue par le gouvernement sortant, une année de professionnalisation comme médecin-assistant dans les déserts médicaux sera inscrite à la fin du parcours des internes en médecine. Cette période de 12 mois sera assortie d'un encadrement par des médecins maîtres de stage et d'une rémunération à la hauteur de leurs responsabilités. Les modalités pratiques de l'accueil de ces étudiants, à savoir leur logement et les moyens de leur mobilité, seront gérées par les départements avec un accompagnement financier de l'État. Ceci permettra de faire venir, dès le second semestre 2022 puis chaque année ensuite, 4 à 8 000 médecins dans ces territoires.

La position de votre mouvement et de votre candidate sur le logement social, menacé depuis 2017 par des lois privant les territoires d'un véritable levier d'action sociale « sur mesure ».

Pour favoriser l'accès au logement et faire en sorte que les loyers pèsent moins sur le budget des familles, nous agirons sur tous les leviers, en partenariat entre l'État et les collectivités locales: relance de la construction de logements sociaux, qui sera portée à 150 000 logements par an, dont un tiers de logements très sociaux; généralisation de l'encadrement des loyers dans toutes les zones tendues; incitation aux maires bâtisseurs et sanctions applicables pour ceux qui ne respectent pas l'obligation de 25 % de logements sociaux à 2025 (loi SRU). Pour lutter contre la spéculation et favoriser l'accession à la propriété, j'encouragerai la création de foncières publiques associant la Caisse des dépôts dans tous les territoires. Enfin, aucun ménage ne devra être contraint de dépenser plus du tiers

de ses revenus pour se loger. Ce bouclier logement prendra la forme d'une allocation logement complémentaire, sous condition de ressources, pour ceux qui seraient au-delà de ce seuil malgré les efforts sur les loyers et la construction.

Pour aller plus loin nous vous invitons à visionner le grand oral de Anne Hidalgo devant la Fondation Abbé-Pierre sur les questions de logement: https://www.youtube.com/watch?v=grtr6BAFk2U

Quelles sont alors les positions de votre mouvement et candidate sur cette question ? Comment réagissez-vous au développement de nouveaux EPR annoncé par le Président de la République ?

Nous présenterons un pacte énergétique pour la France qui se donnera comme objectif premier la décarbonation de notre production. L'objectif sera de parvenir à 100% d'énergies renouvelables, aussi rapidement qu'il sera possible de le faire. Pour y parvenir, nous leur consacrerons l'essentiel de nos investissements énergétiques. Il n'y aura pas de construction de nouveaux EPR ou de petits réacteurs modulaires. Le nucléaire sera utilisé comme énergie de transition, sans sortie précipitée pour ne pas faire flamber le prix de l'énergie. La durée de vie des centrales nucléaires actuelles sera définie sous le contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et du Parlement, et elles pourront bénéficier dans ce cadre d'investissements destinés à prolonger leur durée d'exploitation.

Comment se situe votre programme et votre candidate par rapport à cette façon de voir qui pourrait être désignée par les termes de « sobriété » ou « décroissance » ?

Le numérique contribue d'ores et déjà plus que le transport aérien aux émissions de gaz à effet de serre et son impact augmente rapidement : un effort de sobriété est impératif. Les filières de réemploi et de reconditionnement d'équipements électroniques seront développées et ces activités bénéficieront d'un taux réduit de TVA. Les principaux opérateurs de Data Center seront tenus d'établir une charte de réduction de leur empreinte carbone. Je prioriserai le déploiement complet des technologies existantes dans les zones blanches. Je demanderai aux opérateurs de réduire les ondes ambiantes en engageant la libération progressive des fréquences obsolètes.

Par ailleurs, l'ambition de notre programme est d'orienter notre économie vers une croissance de qualité qui soit mise au service du progrès social et écologique. Cette croissance-là sera soutenue par l'augmentation du pouvoir d'achat des bas salaires, par nos plans d'investissement dans la R&D, dans la construction de logements, dans la transition écologique, par la réindustrialisation du pays autour des 4 grandes odyssées industrielles, et par la mise en œuvre d'une véritable politique de santé publique qui fait défaut à notre pays depuis trop longtemps. Cette croissance additionnelle, portée par des investissements structurels, donnera des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires en retour (10 Mds €).

Dans ce domaine de la rénovation de notre démocratie, quelles sont les propositions issues de votre programme et portées par votre candidate ?

Nous voulons redonner à chacune et chacun le goût de la démocratie, du débat, de la délibération, de la confiance dans nos institutions. Parce que l'union fait la France, nous en appellerons à l'intelligence des citoyens, nous donnerons toute sa place au Parlement et nous nous appuierons sur les associations, les syndicats, les collectivités territoriales et les acteurs locaux pour nous rassembler dans une République sociale, laïque et écologique.

Notre régime est à bout de souffle, notamment parce que les citoyens ont l'impression d'être dépossédés de leur rôle. Nous voulons qu'ils puissent être acteurs de leur démocratie au quotidien, avec la possibilité d'amendements et de propositions de lois citoyennes et en faisant du référendum un mode normal de participation : abaissement des seuils, avec 1 million de signatures, pour le référendum d'initiative partagée (RIP), création d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC). L'exercice de ces droits se fera sous l'égide d'un Conseil de la société civile (actuellement le CESE). Une Conférence Départementale de la Participation sera créée dans chaque département pour mettre en œuvre ces possibilités dans l'exercice des mandats locaux et parlementaires. Nous voulons que tous les citoyens et citoyennes le soient à parts égales : parité réelle, droit de vote à 16 ans, droit de vote des étrangers aux élections locales, parcours de formation à la citoyenneté. Nous moderniserons également les modalités de vote et de leur expression : inscription automatique sur les listes électorales, prise en compte du vote blanc, financement plus égalitaire avec l'octroi de « bons de la démocratie ».

La concentration de l'ensemble des pouvoirs entre les mains du président de la République assèche la démocratie. Il faut revenir à la conception originelle de la Ve République, d'un président garant de l'essentiel et qui ne se mêle pas de tout. Le Parlement sera plus représentatif, avec un mode de scrutin mixte (proche du système allemand) élisant une partie des députés à la proportionnelle, et plus légitime en raison de son élection se déroulant avant la présidentielle. Le Parlement jouera pleinement son rôle de législateur : maîtrise de son ordre du jour, suppression ou réduction des limites à son pouvoir d'amendement, notamment en matière financière, et abrogation du vote bloqué. Le recours aux ordonnances sera strictement limité et le gouvernement ne pourra plus engager sa responsabilité pour forcer l'adoption d'un texte (article 49.3), excepté pour les lois budgétaires. Le rôle de l'opposition sera renforcé, les commissions d'enquête joueront pleinement leur rôle et auront plus de pouvoirs, et les pouvoirs de contrôle et d'évaluation du gouvernement par le Parlement seront accrus.

La proximité, la subsidiarité, la responsabilité sont les objectifs évidents, dans une France qui demeure le seul pays démocratique centralisé. L'autonomie financière des collectivités territoriales sera restaurée, avec des ressources renforcées et stables. L'État assurera réellement les transferts de moyens correspondant aux transferts de compétences. Un « permis de faire » permettra aux collectivités territoriales d'expérimenter des dérogations aux règles nationales lorsque cela est souhaitable pour atteindre les objectifs définis par la loi. La confiance sera au cœur des relations entre l'État et les collectivités territoriales. Nous sortirons du foisonnement des normes hors-sol et d'une stricte logique de contrôle de légalité. Ce dernier sera remplacé par un conseil aux collectivités, notamment pour les petites communes, et un contrôle a posteriori par les chambres régionales des comptes et les tribunaux administratifs. La République doit retrouver le visage de la proximité. Un accès de premier niveau aux principaux services publics sera garanti dans chaque commune, en s'appuyant sur les agents des intercommunalités et sur les secrétaires de mairie dont la présence et la formation seront renforcées avec le soutien de l'État. La carte des services publics sera garantie sur cinq ans dans chaque département. Des bus itinérants du service public seront créés dans toutes les intercommunalités pour aller au-devant des citoyens qui en ont le plus besoin.

REUNION PUBLIQUE A ROMANS-SUR-ISERE
le JEUDI 7 AVRIL 2022 - 19H00 | Salle Charles Michels